

LE SÉNAT

Le mercredi 18 septembre 1985

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

LE SÉNAT

L'OMISSION D'UN NOM DANS LE REGISTRE DE PRÉSENCE—
QUESTION DE PRIVILÈGE

L'honorable Frederick W. Rowe: Honorables sénateurs, il me faut soulever une toute petite question de privilège. En lisant les *Procès-verbaux* d'hier, je constate que mon nom brille par son absence. Or, j'ai assisté à presque toute la séance. Je prie donc les responsables de bien vouloir rectifier cette erreur.

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

LES BANQUES

L'EFFONDREMENT DE LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA

L'honorable Allan J. MacEachen (leader de l'opposition): Honorables sénateurs, j'ai annoncé hier que j'interrogerais aujourd'hui le leader du gouvernement à propos de l'effondrement de la Banque Commerciale du Canada. Avant de ce faire, il conviendrait sans doute de rappeler aux sénateurs que, le 29 mars dernier, à l'invitation du leader du gouvernement, nous avons adopté très rapidement un projet de loi concernant la Banque Commerciale du Canada. Au cours du débat, on nous a garanti que l'initiative assurerait la survie de cette banque. Le 1^{er} septembre, la ministre d'État aux Finances annonçait l'effondrement de cette dernière. Voici donc ma question: que s'est-il passé?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, ayant pris la précaution de relire les propos que j'ai tenus le 29 mars au Sénat, je suis à même d'affirmer avec plaisir que je n'ai pas donné d'engagements aussi considérables que certains voudraient le faire croire. J'avais eu la prudence de mettre les sénateurs en garde contre l'avis exprimé par l'inspecteur général des banques. J'ai évoqué la possibilité qu'il y ait des pertes et que nous ne puissions pas récupérer dans sa totalité la somme consentie à cette banque. Quoi qu'il en soit, j'étais conscient du risque et je crois en avoir averti les sénateurs à l'époque. Toutefois, je dois admettre que j'ai en effet recommandé au Sénat d'adopter, comme il l'a fait, le projet de loi C-37, afin d'entériner la proposition d'aide financière du gouvernement.

Pour l'instant, je ne voudrais pas entamer une longue discussion sur ce qui est arrivé à la banque depuis. Je pense cependant pouvoir dire en quelques mots au sujet de l'actif de la banque qui semblait avoir une certaine valeur au moment où le projet de loi a été adopté en mars dernier, que, plusieurs mois plus tard, on a constaté que la valeur attribuée à cet actif était supérieure à ce qui pouvait être obtenu sur le marché. Même si toutes sortes d'aspects de cette très importante question peuvent venir à l'esprit de ceux qui posent des questions à ce sujet, je pense que c'est probablement la raison fondamentale des difficultés, soit que l'on n'a pas semblé pouvoir réaliser l'actif à la valeur qui avait été fixée à l'époque et qui était d'environ 50 p. 100. Il semble maintenant que la valeur qui sera réalisée sera un peu inférieure à ce pourcentage. Quelqu'un a parlé de 30 p. 100, mais selon moi, personne ne le saura avant que toute la question ne soit réglée.

L'autre endroit a cependant commencé à examiner tous les aspects de cette affaire et, à mon avis, bon nombre des problèmes qui préoccupent les honorables sénateurs feront l'objet de discussions à l'autre endroit et à son comité.

Je sais, bien sûr, que nous pouvons fixer nous-mêmes notre propre programme et qu'il appartient donc au Sénat de décider ce qu'il fera à ce sujet.

Le sénateur MacEachen: Honorables sénateurs, il est vrai que les déclarations faites par le leader du gouvernement au Sénat à l'époque n'étaient pas tout à fait aussi dogmatiques que celles de la ministre d'État aux Finances, qui avait témoigné au comité et répondu à des questions directes. Par ailleurs, le leader du gouvernement reconnaîtra certainement qu'il s'était lui-même totalement trompé quand il avait déclaré au Sénat à cette occasion:

... tout bien considéré, il me semble que c'est la chose à faire ...

... en l'occurrence adopter le projet de loi ...

... qu'il paraît y avoir une chance raisonnable que le Trésor public récupère en temps et lieu une part notable sinon la totalité de son apport financier.

A ce moment-là, le leader du gouvernement au Sénat nous a dit que non seulement il était possible que la banque continue à être une entreprise rentable, mais encore que le Trésor public récupérerait la totalité, ou au moins une partie, de l'argent accordé. Bien sûr, c'était une erreur et il nous a dit aujourd'hui que son erreur venait de ce que les actifs de la banque avaient été mal évalués au moment de l'opération de renflouage. Je lui demande donc de nous dire pourquoi le gouvernement, l'inspecteur général des banques et les fonctionnaires du ministère des Finances n'ont pas procédé à un examen sérieux de la valeur du portefeuille de prêts? Pourquoi le gouvernement ne l'a-t-il pas fait?